

RCS : CAHORS
Code greffe : 4601

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00239
Numéro SIREN : 439 790 064
Nom ou dénomination : @COM.NORD DU LOT

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt 4520

C.A.C.L. S.A.S

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

@COM.NORD DU LOT

Société à responsabilité limitée au capital de 500.692,50 euros

Siège social : Rond Point du Claux

46400 ST JEAN LESPINASSE

RCS CAHORS 439 790 064

**Rapports du commissaire à la transformation
Sur la transformation de la société à responsabilité limitée
@COM.NORD DU LOT
En société par actions simplifiée**

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958

Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen

Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr

SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958

@COM.NORD DU LOT

Rapports du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société en SAS

En notre qualité de commissaire à la transformation désigné, en application des dispositions de l'article L. 224-43 du code de commerce, et d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 29 novembre 2019, nous avons établi le présent rapport afin

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Sur la base du bilan établi au 30 juin 2019, les capitaux propres de la société s'élèvent à 1.565.304 euros et le total du bilan est de 3.004.036 euros dont 425103 euros de résultat au titre de l'exercice du 01 juillet 2018 au 30 juin 2019.

Le chiffre d'affaires arrêté au 30 juin 2019 s'élève à 2.473.861 € H.T. contre 2.470.260 € H.T. à la clôture sociale du 30 juin 2018.

Ces comptes ont été établis par votre expert-comptable dans le cadre d'une mission de présentation des comptes annuels. Nous avons appuyé notre approche dans le respect des conditions d'utilisation de ses travaux professionnels.

Le capital social s'élève à 500.693 euros.

C.A.C.L. S.A.S

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

L'actif est principalement constitué :

- d'actif immobilisé pour 1.741.498 euros, dont 1.717.953 d'immobilisations incorporelles
- de créances clients pour un montant de 523.117 euros,
- de créances et autres pour un montant de 49.622 euros,
- de trésorerie disponible d'un montant de 681.170 euros,
- et de charges constatées d'avance pour un montant de 8.628 euros.

Quant aux postes de passif, ils concernent :

- des capitaux propres d'un montant de 65.493 euros décomposés en :

• Capital social :	500.693 €
• Réserve légale :	100.100 €
• Autres réserves :	539.409 €
• Résultat :	425.103 €

- des dettes financières diverses pour 740 euros
- des dettes fournisseurs à hauteur de 262.385 euros
- des dettes fiscales et sociales pour un montant de 385.525 euros
- des autres dettes pour 53.706 euros
- et des produits constatés d'avance pour 40.100€

Par ailleurs, l'assemblée générale d'approbation des comptes clos le 30 juin 2019 en date du 15 octobre 2019 a approuvé les comptes et une mise en distribution de dividendes d'un montant de 900.000 euros.

Vous nous avez confirmé que vous n'aviez pas connaissance d'évènements intervenus postérieurement à la date du 30 juin 2019, de nature à affecter de manière significative le montant des capitaux propres de la société.

Dans ce contexte, la situation de la société n'appelle pas d'observations particulières, notamment au regard de la continuité de l'exploitation.

SAS au capital de 4.000€ RCS CAHORS 832 362 958

Inscrite à l'ordre des experts comptables de Toulouse

Inscrite sur la liste nationale des commissaires aux comptes rattaché à la CRCC d'Agen

Chemin du château GAILLAC 46160 CAJARC – Tél 06.07.01.99.86 Evelyne.mallet@wanadoo.fr

SIRET 832 362 958 00015 – N° intracommunautaire FR38832362958

C.A.C.L. S.A.S

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

@COM.NORD DU LOT

Rapport du Commissaire à la transformation sur la transformation de la société en SAS

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Cajarc, le 06 décembre 2019



Evelyne MALLET
Commissaire à la transformation